VIESSMANN

VIESSMANN INNOVENERGIE

Profitez des aides financières pour vous offrir le meilleur

Prime
+
Prêt* dès 0 %

VIE

*Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

A la pointe sur toute la ligne

+ Plus de design, de sobriété et une parfaite intégration à votre habitat.
+ Plus d'économies d'énergie : une technologie de pointe permettant l'optimisation de vos consommations sans pour autant négliger le confort.
+ Plus d'innovation : vous avez la possibilité de piloter votre installation à partir de votre Smartphone
+ Plus de confort : en fonction de la régulation de votre système, vous accédez à des programmes personnalisables pour une température idéale toute l'année

VIESSMANN **I**NNOV**E**NERGIE

La rénovation énergétique, source d'économies et de bien-être

+ Une solution de chauffage performante et fiable
+ Des économies de frais de chauffage immédiates
+ Un financement aisé grâce au double avantage :
  Prime + Prêt*

Prêt à partir de 0% de TAEG !

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Voir conditions p 6

Profiter de l'offre, c'est simple !

Contactez votre installateur conseil RGE Viessmann

Choisissez ensemble la meilleure solution de chauffage pour vous

Votre prime* :
votre installateur s'occupe de tout !

Votre prêt* :
remplissez votre dossier avec votre installateur et profitez d'un crédit très avantageux.

*Prime et prêt en contrepartie des Certificats d'Economies d'Energie. Le client et son installateur attestent sur l'honneur qu'ils fournissent exclusivement à ENGIE l'ensemble des documents permettant de valoriser ces opérations au titre des CEE, et qu'ils ne signeront ni ne communiqueront de documents similaires avec un autre acteur du dispositif CEE.

Votre système de chauffage dès

41,67 €/mois*

Montant du crédit de 1500 € sur 36 mois
TAEG fixe 0% Montant total dû 1500 €

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

*Exemple pour un montant emprunté de 1500€ hors assurance facultative sur une durée de 36 mois au TAEG de 0% (taux débiteur fixe 0%). Vous remboursez 41,67 € par mois. Montant total du 1 500 €. Offre valable pour l'installation d'un équipement et un crédit accessoire à cette installation de 1 500 € à 20 000 € remboursable sur une durée de 12 à 84 mois au TAEG fixe de 0% à 2%. Le coût mensuel de l'assurance facultative (Décès, Perte totale et Irréversible d'Autonomie et Maladie accident) souscrite auprès de Cardif Assurance Vie et Cardif Assurances Risques Divers, est de 1,42 € et s'ajoute au montant de la mensualité de l'exemple ci-dessus. Le coût total de cette assurance facultative est de 51,12 € pour 1500 € empruntés. Le taux annuel effectif de cette assurance est de 2,20%.
Prime et Prêt bonifiés par ENGIE et Viessmann sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas Personal Finance et du respect des conditions requises en vue de l'éligibilité du dossier au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie et de la cession exclusive au bénéfice d'ENGIE du droit de valoriser les opérations financières aux Certificats d'Economie d'Energie. Votre installateur indépendant est à votre disposition pour tout renseignement sur cette offre de crédit
N° Orias : 07 023 128 (www.orias.fr). Vous disposez d'un droit de rétractation.

BNP Paribas Personal Finance - Établissement de crédit - S.A au capital de 529 548 810 € - Siège social : 1, Boulevard Haussmann 75009 Paris – 542 097 902 RCS Paris.
CARDIF Assurance Vie – S.A au capital de 719 167 488 € - 732 028 154 RCS Paris et CARDIF Assurances Risques Divers – S.A au capital de 16 875 840 € - 308 896 547 RCS Paris – Siège social : 1, Boulevard Haussmann 75009 Paris – Entreprises régies par le Code des assurances.
Conditions valables au 01/03/2019, pouvant être modifiées sans préavis.

Un financement adapté à votre projet

Prêt bonifié par ENGIE et Viessmann
et octroyé par BNP Paribas Personal Finance

Tranche [€]	TAEG	Durée mini à maxi [mois]	Exemple par tranche			
			Montant [€]	Mensualité [€]	Durée [mois]	Montant total dû [1] [€]
de 1 500 à 4 000	0 %	12 à 36	3 000	83,33	36	3 000,00
de 4 001 à 6 000		24 à 60	5 000	104,16	48	5 000,00
de 6 001 à 8 000	1,5 %	36 à 60	7 000	121,14	60	7 268,40
de 8 001 à 15 000	1,7 %	48 à 68	12 000	208,71	60	12 522,60
de 15 001 à 20 000	2 %	60 à 84	17 000	250,61	72	18 043,92

VOTRE INSTALLATEUR VIESSMANN VOUS PERMET DE PROFITER DE NOMBREUX AVANTAGES FINANCIERS

+ Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique
+ TVA à taux réduit de 5,5%
+ **V**IESSMANN **I**NNOV**E**NERGIE
  Prime Certificats d'Economies d'Energie **
  Prêt avantageux**

1) hors assurance facultative
** Prime et prêt sont en contrepartie des Certificats d'Economies d'Energie. Le client et son installateur attestent sur l'honneur qu'ils fournissent exclusivement à ENGIE l'ensemble des documents permettant de valoriser ces opérations au titre des CEE, et qu'ils ne signeront ni ne communiqueront de documents similaires avec un autre acteur du dispositif CEE.

Des économies d'énergie tout de suite et pour longtemps !

EXEMPLE DE SOLUTION DE MODERNISATION

pour une chaudière gaz à condensation Vitodens 200-W 19 kW avec régulation en fonction de la température extérieure Vitotronic 200, support mural et commande à distance Vitotrol 200-A, en association avec un ballon thermodynamique Vitocal 060-A appoint électrique de 254 litres

Prix de départ (hors main d'œuvre et accessoires)	**6 492 € TTC** [1] **TVA 5,5%** [2]
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (Etas) pour la chaudière seule	**94 %**
Crédit d'impôt 30% pour la transition énergétique [3]	**1 005 € TTC** (arrêté à paraître)
Certificat d'économie d'énergie	**oui**
Investissement réel la première année	**5 487 € TTC**
Economies annuelles avec une solution combinée jusqu'à [4]	**375 € TTC** [4]
Economies la première année	**1 380 € TTC**
Offre de financement : mensualité (apport de 492 €)	**100 € / mois** sur 60 mois

+ Vous valorisez votre patrimoine.
+ Vous diminuez les émissions de gaz à effet de serre de votre logement.
+ Votre habitation est plus économe

Exemple de financement hors assurance facultative de 6000€ sur 60 mois au TAEG de 0%, vous remboursez 100€ par mois. Montant total du 6000€. Offre valable pour l'installation d'un équipement et un crédit accessoire à cette installation de 1 500 € à 20 000 € remboursable sur une durée de 12 à 84 mois au TAEG fixe de 0% à 2%. Le coût mensuel de l'assurance facultative (Décès, Perte totale et Irréversible d'Autonomie et Maladie accident) souscrite auprès de Cardif Assurance Vie et Cardif Assurances Risques Divers, est de 6,84 € et s'ajoute au montant de la mensualité de l'exemple ci-dessus. Le coût total de cette assurance facultative est de 410,40 € pour 6000 € empruntés. Le taux annuel effectif de cette assurance est de 2,67%. Prime et Prêt bonifiés par ENGIE et Viessmann sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas Personal Finance et du respect des conditions requises en vue de l'éligibilité du dossier au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie et de la cession exclusive au bénéfice d'ENGIE du droit de valoriser les opérations financières aux Certificats d'Economie d'Energie. Votre installateur indépendant est à votre disposition pour tout renseignement sur cette offre de crédit N° Orias : 07 023 128 (www.orias.fr). Vous disposez d'un droit de rétractation.

1) Prix public conseillé au 1er février 2019, emballage compris, livré en France Métropolitaine et hors prestations de service, hors pose, hors main d'œuvre et accessoires
2) TVA 5,5%, travaux de rénovation article 9 de la loi de finance en vigueur
3) selon la Loi de Finance 2019 pour des travaux réalisés par un installateur qualifié RGE
4) Pour une maison individuelle répondant aux caractéristiques suivantes : surface de 120 m², construite avant 1975 en Ile-de-France, moyennement isolée, foyer de 4 personnes équipé d'une chaudière au sol de plus de 20 ans correctement entretenue. Hors auxiliaires et autres usages. Prix des énergies moyen constaté en 2017 (Base de données Pégase)

La technologie au service du confort et des économies

Les générateurs Viessmann sont conçus et fabriqués dans les usines du groupe. Une maîtrise totale de la production, du choix des matières premières aux finitions et différents contrôles, en passant par les étapes de façonnage et d'assemblage, c'est une garantie de qualité à chaque phase de fabrication.
Les lignes directrices de la marque ont toujours été l'innovation, la satisfaction des utilisateurs et la responsabilité environnementale et sociale.
Le résultat : des installations qui génèrent des économies quotidiennes et un confort qui se vit et se ressent !

Réalisez votre propre diagnostic énergétique grâce au simulateur en ligne sur **viessmann.fr**

La mobilité, simplicité et tranquillité

Votre générateur est désormais connecté ! Les nouvelles générations de régulations Vitotronic Viessmann vous permettent de piloter à distance votre installation via votre smartphone ou tablette. Choisissez facilement votre programme de fonctionnement et modifiez à votre guise les réglages de température depuis votre bureau ou à l'autre bout du monde !

La mixité énergétique, pour préserver les ressources naturelles et l'environnement

Pompes à chaleur, chaudières à haute performance énergétique, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, chaudières bois : tous les systèmes Viessmann sont conçus pour être compatibles entre eux et exploiter au mieux les énergies renouvelables. C'est simple pour vous et bénéfique pour la planète. Favoriser la combinaison des énergies est en effet au coeur des préoccupations de Viessmann depuis de nombreuses années. Un investissement permanent, tourné vers l'innovation, et surtout une conviction profonde : on peut, dès aujourd'hui, profiter des performances des solutions de chauffage de demain.

Le confort en toute saison

Eté comme hiver, les pompes à chaleur Viessmann vous offrent une température idéale grâce à leur réversibilité. Parfaitement en phase avec la nature, vous bénéficiez d'un confort thermique absolu pour longtemps.

Un installateur partenaire, formé aux produits Viessmann : longévité et sérénité

En privilégiant la performance, Viessmann a su donner les bonnes impulsions aux professionnels déjà familiarisés à ses gammes de produits. L'expertise technique des installateurs partenaires qualifiés RGE vous garantit le choix du bon équipement, un dimensionnement et une installation dans les règles de l'art. Ils vous proposent un entretien de qualité qui assurera la fiabilité, la longévité et les performances durables de votre installation. Ils vous accompagnent et vous conseillent jusqu'au financement avec l'offre VIESSMANN INNOVENERGIE.

VIESSMANN

Viessmann France S.A.S.
Avenue André Gouy
B.P. 33 - 57380 Faulquemont

www.viessmann.fr

Action réalisée en partenariat avec ENGIE et BNP Paribas Personal Finance
9442825 – 03/2019
Contenu protégé par copyright
Copies et autres utilisations sur autorisation préalable uniquement
Sous réserves de modifications techniques

Viessmann France S.A.S. au capital de 1 700 000 € - BP 33 – 57380 Faulquemont – SIREN 493391114 – RCS Metz 2006 B 1345